



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 2 septembre 2021

Délibération n° 21C/07/03

Date de convocation :	Nombre de conseillers	
26 août 2021		Présents : 54
Date de publication :	Statutaires : 77	Pouvoirs : 8
06 septembre 2021	En exercice : 76	Votants : 62

Objet : Attribution d'un fonds de concours à la commune de Courcelles-Epayelles pour la remise en état de la maison du circuit des chars.

L'an deux mil vingt et un, le 2 septembre 2021, le conseil communautaire de la communauté de communes du Plateau Picard, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de Tricot, sous la présidence de Frans DESMEDT.

Etaient présents :

M. BALTZ Jean-Paul, MME BARTHE Isabelle, MM BAUDUIN Christophe (suppléant de M. DUPONT Didier), BIZET Régis, BONNEMENT Julien, MMES BOULAS-DRETZ Sandrine, BOURGOIN Martine, BRUNET Laurette, MM CANDELOT Bertrand, CARRE Christophe, COULON Olivier, DE BEULE Olivier, DENEUFBOURG Xavier, DESMEDT Frans, DEWAELE Bernard, DOISY Hubert, MME DOLLEZ Colette, DUBOUIL Bernard, HUCHEZ Jean-Paul (suppléant de MME DUPONT Stéphanie), MMES ERCOLANO Magali, FLANDRIN Joséane, MM FLOUR Denis, GAINON Christophe, GESBERT Laurent, GOURDOU Jean-Pierre, MME GRIGNON-PONCE Véronique, MM HENNON Jean-Louis, HOEDT Jean-Michel, LAMOTTE Pascal (suppléant de M. WELLCAN Pierre), LEBRUN Alain, LEDENT Didier, LEFEBVRE Philippe, LEFEVRE Jean-Charles, MME LEQUEN Astride, MM MATTE Xavier, MERLIN Bernard, MMES MOKRI Djamilia, MORLIGHEM Monique, MM NAVARRO Julien, NEGI Michaël, PAUCELLIER Hervé, PETIT Jean-Luc, POINSARD Cédric, RENAUX André, SAINTE-BEUVE Nicolas, SOETAERT Francis, MME SOUDET Sylvie, MM THEOPHILE Pascal, VALOIS Eric, MMES VAN DE WEGHE Elisabeth, VERLEYE Eliane, MM VINCHON Franck (suppléant de MME DA SILVA Isabelle), WAFFELAERT Eric, WINDERICKX Jean-Luc.

Soit 54 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de ce point.

Etaient excusés : M. FONTAINE Patrice

Etaient absents : MME BONNET Catherine, MM BOURGEOIS Jérôme, CONVERS Patrick, FARCE Philippe, FOURNIER Alain, GONTARCZYK Guy, GREVIN Régis, HAMOT Bertrand, LEFEVRE François, MATRON Matthias, MME VASSEUR Lydie, M. VAUCHELLE Patrick, MME VERMEULEN Christèle.

Ont donné procuration :

M. BOURGETEAU Pascal (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DUBOUIL Bernard (Saint-Just-en-Chaussée) ;

MME CENSIER Christine (Maignelay-Montigny) à M. FLOUR Denis (Maignelay-Montigny) ;

MME DELAMARRE Béatrice (Saint-Just-en-Chaussée) à MME BOURGOIN Martine (Saint-Just-en-Chaussée) ;

MME DESMEDT Yveline (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DESMEDT Frans (Saint-Just-en-Chaussée) ;

MME FERNANDES Guylaine (Saint-Just-en-Chaussée) à MME BRUNET Laurette (Saint-Just-en-Chaussée) ;

MME LACOMBE Isabelle (Ravenel) à M. MERLIN Bernard (Ravenel) ;

M. MICHEL Thierry (La Neuville-Roy) à M. LEFEBVRE Philippe (La Neuville-Roy) ;

M. WARME Philippe (Montgérain) à M. DEWAELE Bernard (Coivrel) ;

Ont été élus secrétaires de séance : MM COULON Olivier et BONNEMENT Julien

La bataille du Matz s'est déroulée en partie sur notre territoire, et revêt une importance toute particulière dans l'issue de la Grande Guerre. S'étalant sur cinq jours, du 9 au 13 juin 1918, elle marque l'arrêt de l'avancée des troupes allemandes, avant qu'elles ne commencent à reculer grâce à la contre-offensive du 11 juin.

Cet évènement historique qui occasionna de nombreuses pertes humaines attire de plus en plus de passionnés et de familles ayant perdu un de leurs ancêtres dans cette bataille.

L'association « Juin 1918, mémoire des Chars » œuvre pour redonner toute son importance à la mémoire de cet épisode décisif et a réalisé, avec l'aide des communes concernées, un balisage du circuit des chars et créé le musée « mémoires de chars ».

Ce musée installé dans une ancienne classe de Courcelles-Epayelles a été inauguré en janvier 2014 et fait l'objet d'une extension dans l'ancien préau en 2015.

Le bâtiment a subi un dégât des eaux au cours de l'année 2020 nécessitant des travaux importants pour un montant de 3 380 € HT pour permettre sa réouverture au public.

Ce projet revêtant une dimension historique, touristique et économique qui favorise la promotion de notre territoire, il propose d'allouer à la commune de Courcelles-Epayelles un fonds de concours à hauteur de 50 % de la dépense pour permettre la remise en état de la maison d'accueil et ainsi continuer à pouvoir recevoir des visiteurs dans de bonnes conditions.

Les modalités de versement des fonds de concours seront précisées dans la convention d'attribution.

Le Conseil,

Vu l'article 186 de la loi 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5214-16 V ;

Vu le dossier présenté par la commune de Courcelles-Epayelles en vue de l'attribution d'un fonds de concours ;

Considérant l'intérêt historique, touristique et économique, présenté par le musée « mémoires de chars » pour le territoire du Plateau Picard,

Considérant que le projet présenté par la commune correspond aux dépenses éligibles aux fonds de concours ;

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement joint à la demande ;

Sur proposition du président, après en avoir délibéré ;

DECIDE d'attribuer les fonds de concours suivants :

COMMUNE BENEFICIAIRE	MONTANT MAXIMUM	pour	contre	abs
Courcelles-Epayelles Mise en valeur du patrimoine ancien ou touristique (remise en état de la maison du circuit des chars)	1 690 €	61	0	1

AUTORISE le président à signer la convention d'attribution ainsi que tout acte y afférant.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président



Frans DESMEDT

Acte publié ou notifié le 06 septembre 2021